

Politique des autorisations éditoriales

Version 1.0 | Publication et entrée en vigueur : 15 août 2026

Public : Clients, membres et participants

Artinova est un projet en cours de constitution porté par Boris Nedeltchev (CEO) et Evan Hugues (CTO), avec un établissement envisagé à Lyon. Ce document présente le cadre envisagé et ne vaut pas contrat commercial définitif. La lettre d'intention signée conserve la version présentée au bêta-testeur.

1. Choix séparés

Article, annuaire, logo, témoignage, image, voix et collaborations sociales font l'objet de choix distincts, facultatifs et non précochés.

2. Aucun avantage conditionné

Le refus ou le retrait n'affecte ni l'accès au service, ni les avantages financiers, ni le statut de Membre fondateur. Aucun avantage ne dépend d'un témoignage positif.

3. Image et vidéo

L'autorisation précise les personnes, contenus, finalités, supports, territoires, durée et éventuelle sponsorisation. Une participation sans caméra ou enregistrement est proposée lorsque raisonnablement possible.

4. Retrait

Le retrait vaut pour les nouvelles utilisations dans un délai raisonnable, sans remettre automatiquement en cause les publications licites antérieures ni les obligations d'archivage.